

Les subsides

Je voudrais parler par ailleurs des substances toxiques. Le député n'aura pas l'occasion de répondre si j'entre trop dans les détails. Je peux me servir d'un exemple précis. Le fonds de recherches toxicologiques du Service canadien de la faune a reçu plus de \$700,000 du gouvernement depuis qu'il a été institué, depuis l'année dernière. Il a reçu une somme équivalente du secteur privé et il comprend plus de 21 programmes. Cela fait au total une somme de 1.5 million de dollars affectée aux recherches pour la faune du Canada. Voilà un exemple précis des efforts supplémentaires auxquels le député de Davenport n'avait même pas songé et dont il n'avait certainement pas tenu compte.

Je vais maintenant parler du recyclage. Voici un exemple du genre de raisonnement que tient le député de Davenport. L'usine nationale de recyclage réclamée par les entreprises de ce secteur peut contribuer beaucoup à atteindre bien des objectifs environnementaux. On en a beaucoup discuté et ce projet devrait se trouver dans le plan d'action municipal qui sera annoncé au mois d'octobre, nous l'espérons du moins, par le ministre responsable du conseil canadien des ressources et ministre de l'Environnement (M. McMillan).

M. Caccia: Monsieur le Président, il est très difficile d'apprendre quelque chose au secrétaire parlementaire sur ce qui s'est passé lorsque j'étais ministre. S'il veut raconter des fables, c'est son droit. J'espère qu'un jour, il mûrira et qu'il deviendra réaliste au lieu de prendre ses désirs pour des réalités et de déformer les faits, ce qui semble être une caractéristique de son étrange mentalité.

Pour revenir à son dernier exemple, je dirai que le recyclage a complètement disparu des préoccupations politiques en novembre 1984. Je rappelle au secrétaire parlementaire la déclaration qu'il a faite à la Chambre en novembre 1984.

En ce qui concerne l'absence de progrès réels concernant le plomb, la mesure annoncée en décembre 1983 devait entrer en vigueur en janvier 1987. Elle aura pour effet d'abaisser le niveau du plomb, de .77 à .29. C'est un fait. Ces quantités et cette chronologie des faits sont exactes.

En ce qui concerne les toxines, il est bien évident que le gouvernement n'a pas la conscience claire. Je sais que c'est son tendon d'Achille. Il a pris de déplorables mesures. Il a aboli le Centre de toxicologie de Guelph. Je crois que le secrétaire parlementaire aurait tout avantage, du point de vue politique, à plaider en faveur du rétablissement du Centre de toxicologie au lieu d'essayer de tout cacher, de donner l'impression qu'il n'y a pas de dégâts.

Je voudrais faire la chronologie des événements concernant la toxicologie. En octobre 1984, nous avons reçu le rapport du comité sur la contamination de la rivière Niagara par les déchets toxiques, un document très important. Dans les mois qui ont suivi, le Centre de toxicologie de Guelph a été éliminé. En mai 1985, l'ancienne ministre de l'Environnement a fait une déclaration à la Chambre pour rendre compte de la réunion qu'elle avait eue à Washington avec Lee Thomas afin d'amener les États-Unis à définir un plan d'action complète et

rapide au sujet de la Niagara. Inutile d'en dire plus sur l'ancienne ministre de l'Environnement.

En octobre 1985, Lee Thomas, chef de l'Agence de protection de l'environnement est venu à Ottawa présenter un plan qui n'a jamais été révélé sauf au sud de la frontière. Les négociations se poursuivent à ce sujet. Deux jours avant que les négociations commencent à Washington, le ministre de l'Environnement du Canada a décidé de faire état publiquement, aux médias et à tous ceux qui ont bien voulu l'entendre, de la divergence d'opinions entre lui et Jim Bradley, son collègue de la province d'Ontario. Je vous demande si dévoiler les désaccords entre Canadiens est une bonne façon de négocier avec les Américains?

● (1550)

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais la période des questions et observations est terminée. Le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) invoque-t-il le Règlement?

M. Gauthier: Je voudrais des directives, monsieur le Président. Nous allons être ici jusqu'à 22 heures et je voudrais savoir exactement comment nous allons procéder à partir de maintenant. La période de questions et d'observations de 10 minutes est bien courte. Certains d'entre nous voudraient continuer sur ce sujet fort intéressant. Personne n'a mentionné que nous avons dépensé 745 millions pour l'environnement cette année. Je voudrais poser quelques questions sur cette grosse somme d'argent car, après tout, c'est l'argent du contribuable.

Le président suppléant (M. Paproski): Ce n'est pas un rappel au Règlement, c'est une question relative au débat. Je comprends ce que voudrais le député. J'aimerais être aussi juste que possible. Si je constate que l'Opposition officielle parle trop, je demanderai à des députés d'autres partis de participer à la période de questions et d'observations. Je peux garantir au député que d'ici 22 heures il aura de nombreuses occasions d'intervenir. Débat.

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ce débat porte sur le budget des dépenses du gouvernement et sa demande à la Chambre des communes d'approuver la dépense de 116 milliards d'argent des contribuables. C'est beaucoup d'argent, mêmes nos jeunes pages sont d'accord là-dessus. Nous devons nous demander si le gouvernement dépense cet argent comme il convient, s'il impose de façon juste, s'il gaspille, etcetera.

Je suis d'avis que nous voyons beaucoup de gaspillage au sein du gouvernement. Nous avons l'exemple du premier ministre (M. Mulroney) qui dépense \$40,000 pour affréter un avion transportant une équipe de télévision pour le filmer pendant un voyage dans l'Ouest. Cet avion Hercules, avec un équipage de sept personnes, deux camions et une équipe de télévision de sept aura coûté \$40,000 au contribuable. Est-il normal de dépenser une telle somme pour la gloire d'un homme qui a l'honneur d'être premier ministre du Canada? Je dis que non et que la Chambre ne devrait pas approuver le budget des dépenses tant que le gouvernement du Canada gaspille de cette façon.